

Image not found or type unknown



Retraite différentielle aspa

Par **martine**, le **04/05/2012** à **10:41**

Bonjour, depuis le 1er avril 2011 je suis en retraite le 21 décembre 2011 je dépose un dossier pour avoir un différentiel ASPA ayant une petite retraite le 2 février 2012 je reçois un accusé réception de la caisse à ce jour 4 mai 2012 je n'ai toujours pas de réponse positive ou négative ni de versement sur mon compte le délai de 4 mois est-il normal ?
merci pour vos réponses
cordialement
martine